

Le migrant et l'espace du politique

Abdelhafid HAMMOUCHE *

De par son rôle d'analyste, le «migrant» éclaire et déconstruit l'espace politique dont il est exclu. Si cela fait débat public, paradoxalement, le débat politique se trouve plutôt escamoté : euphémisation, discrétion, repli, tiennent lieu de stratégies là où il s'agit de «refonder le politique». Le renouvellement de la «société civile» semble en revanche mieux épouser cette refondation.

Introduire la question par un tel titre indique d'emblée la tension entre ce qui peut paraître de l'ordre de la fixation — celle des limites d'un territoire, des populations qui lui sont rattachées, d'un «peuple» — et une sorte d'indétermination avec des «passants», qui peuvent ébranler ces limites et qui, à certains égards, mettent en relief, bien souvent à leur corps défendant, la «construction» de telles limites, celles-là même que les institutions au sens large tendent à présenter comme immuables. L'espace du politique dans le contexte d'aujourd'hui se définit en relation avec le concept d'Etat-nation, lequel n'en prend que plus de résonance avec le migrant. L'étranger en se frottant à de multiples points de passages, qui sont autant de «frontières» structurant le quotidien le plus ordinaire et qui consacrent tout un jeu de délimitations qui se légitiment par la référence à l'histoire, à la «culture», à une «communauté» d'expériences, etc., est pris dans une dynamique de confirmations. L'étranger en tant qu'Autre est invoqué dans une fonction de rappel de «l'ailleurs» et cristallise les tensions identitaires. Les règles du politique apparaissent encore mieux comme des règles forgées dans une conjoncture socio-anthropologique donnée lorsque le migrant prend place dans le «décor» et lorsqu'il dit moins son «étrangeté» que — par un jeu de miroir — l'identité supposée de ceux qui participent à l'espace politique dont il est exclu.

On l'aura compris, on fait tenir dans cet article, au migrant un rôle d'analyste d'une part de la consécration du couplage territoire-Etat-nation/espace politique, et d'autre part de l'évolution plus récente de l'espace politique français. On introduira la réflexion en rappelant quelques éléments relatifs à la construction socio-historique de ce couplage territoire-politique, en nous intéressant plus particulièrement à l'avè-

* Sociologue, CRESAL-CNRS, Université Lumière-Lyon II

nement de l'Etat contemporain depuis le XIXe siècle, avant de nous pencher sur la question de l'immigration dans l'espace politique français dans le contexte d'aujourd'hui.

L'Etat-nation, l'industrialisation et le migrant

Même en se limitant aux sociétés occidentales, pour lesquelles on se réfère le plus souvent à l'héritage grec, la politique — «art et pratique du gouvernement des sociétés humaines» — reste un domaine toujours difficile à définir précisément. Certes, il est question du pouvoir et des enjeux qui en entourent l'accès, mais aussi des conceptions du pouvoir et de la place qui est accordée ou non au débat et à la reconnaissance d'un espace critique où se discute la détermination d'une politique sur le registre diplomatique, économique, social... Evidemment se pose la question du cadre de ce débat, des modalités mais aussi de savoir qui est qualifié pour y participer. Car à chaque fois, et quelle que soit la configuration anthropologique et historique, la création d'un espace politique accompagne celle d'un groupe humain qui se donne ainsi une entité qui, si l'on ose l'expression, se «pose» et s'oppose ou au moins se distingue des groupes qui participent de son environnement et souligne des différences de statut en son sein qui, dans certains cas, écartent les étrangers. On peut rappeler, par exemple, comment s'est posée en partie la question du lien et de l'instauration du débat public et de la démocratie mais où le métèque — celui «qui change de maison», nous dit le Petit Robert — qui, résidant en Grèce, n'avait pas pour autant «droit de cité». Dans certaines sociétés le lien politique, illustrant la construction d'un espace commun où se discutent les orientations du groupe en tant que société, se fait à partir d'un jeu de dépassement des appartenances primaires — c'est-à-dire, selon les cas, la famille, le lignage, le village ou le quartier — pour dégager un horizon d'attente collectif, affirmer des orientations, des convictions, des manières de faire et d'être, tout ce qui au total esquisse une identité culturelle. Mais ce dépassement des appartenances primaires va de pair avec l'affirmation d'une autre «parenté» entre les membres du groupe, d'une autre «communauté» de destin qui se construit également par une exclusive. Par ce jeu de dépassement, le «nous», celui de l'identité collective, illustre l'aspiration de réunir des «mêmes» — les «semblables» considérés sous l'angle de leur similitude et au détriment de leur différence — pour les constituer en un groupe histori-

que dont les fondements seront glorifiés et «naturalisés». Le «nous» se forge dans une sorte d'interaction avec les groupes voisins, ceux-là même qui offrent une polarité — les «autres» — et un «miroir» plus ou moins orienté. La politique s'instaure quasi nécessairement dans une dynamique d'interculturalité.

Au fil du temps, et selon les différentes configurations culturelles et sociales, la définition du «politique» connaît de sensibles modifications. Tout comme l'Etat — dont la maîtrise est un enjeu politique majeur — est un «outil» par excellence de pouvoir qui sera constamment redéfini. L'Etat, en effet, a été adossé, si l'on peut dire, d'abord à la cité, avant d'être référé aujourd'hui au «pays», non au sens d'une culture locale mais d'un territoire historiquement délimité et plus généralement à une nation. L'Etat contemporain, caractérisé pour certains auteurs, comme M. Weber, par la bureaucratisation traduisant une rationalisation de l'administration, tend à se confondre pour les citoyens d'aujourd'hui avec la nation. Cette «confusion», qui est mise à l'épreuve ces dernières décennies avec la construction européenne, traduit une histoire longue qui s'est accélérée, pour ce qui concerne ce couplage, à partir de la Révolution française et encore plus depuis la Révolution industrielle.

Celle-ci constitue une conjoncture où le développement du travail salarié dès le XIXe siècle s'accompagne de mouvements migratoires. C'est tout à la fois la consécration de l'Etat qui étend, notamment par le biais des politiques sociales, sans cesse son champ d'intervention et une urbanisation toujours plus poussée. Les villes croissent et accompagnent l'industrialisation en accueillant des populations venues d'abord de la campagne environnante avant que le besoin de main d'oeuvre devenu quasi-constant ne nécessite l'appel à des populations originaires de contrées de plus en plus lointaines (d'Europe, puis des colonies). Malgré les représentations institutionnelles (comme le Sénat en France qui fait la part belle aux zones rurales par exemple), la ville devient le socle du politique. Or la ville oblige à la rencontre avec «l'inconnu» et impose à tous une recomposition de l'identité.

La ville, l'immigration et le débat politique

Il est sans doute utile de rappeler que la ville, comme le souligne Max Weber, se construit dans un rapport de déliaison : une ville se fait lorsque plusieurs

villages se défont (1). C'est toute une représentation dynamique de la ville qui est donnée à voir. Son espace est évolutif et mosaïque : tout en mouvement, tout en mobilité, et structurellement lié aux migrations. Cet intérêt pour la ville en croissance occulte le «pays», non celui du bassin d'habitat mais celui qui, en arrière-plan, se façonne avec une nouvelle considération de l'Etat-nation.

Mais pour se «délier» et se relier — forger ainsi un espace politique —, encore faut-il qu'il y ait un espace de médiation, un cadre social, qui permette ce que le même Max Weber analyse en termes de processus de fraternisation. Ce n'est plus, comme on l'a vu à différentes périodes historiques, la nécessité du commerce quiconditionne le «rapprochement» («fraternisation»), ou la guerre et le besoin de conquérir et/ou de se défendre, qui constituent le ciment du lien entre citadins. Bien plus, c'est le travail et le cadre de sociabilité qui lui est inhérent qui sert d'espace de re-liaison. C'est sous cet angle, celui des conditions sociales permettant la citoyenneté, qu'on pourrait approcher la «crise» que connaît la ville pour mieux analyser les discours qui s'y réfèrent. Car depuis une vingtaine d'années, la banlieue, au terme de l'urbanisation que l'on connaît, a acquis une place toute particulière dans le débat public, lequel dans le même temps consacrait la question de l'immigration comme une question permanente du débat politique.

Au croisement de ces deux «entrées» (la ville et l'immigration), les quartiers dits sensibles tiennent un rôle d'analyseur, sans doute moins pour ce qui est de l'immigration que pour les soubassements de l'espace politique que sont le territoire et l'identité culturelle.

Pour le personnel politique, l'actualité de ces dernières années est ponctuée de propos «parlants», comme ce fut le cas des «odeurs» ou de la «préférence nationale». Cela tend à souligner le souci de certains hommes politiques de se poser en relais de ceux qui vivent dans les banlieues. Pour quelques-uns, il conviendrait d'approcher et de traiter ces questions quasi clandestinement en évitant toute «publicité».

Cela explique sans doute les jeux d'euphémisation que dissimulent à peine les termes de «jeunes», de «banlieues», de «territoires sensibles»... lorsqu'ils sont utilisés dans certains contextes. Ces expressions laissent entrevoir la difficulté à adopter une attitude sinon constante du moins clairement explicite sur le sujet. Le

thème de l'immigration, on le sait, cristallise un malaise de la classe politique. Les angles d'approche sont multipliés au fil des années — ce sont les statistiques, puis les causes économiques, les données «concrètes» notamment relatives au voisinage... qui sont évoquées — sans que s'instaure un véritable débat. Les éclaircissements et la rigueur des données, comme on le voit avec les statistiques du ministère de l'Intérieur ou avec des ouvrages qui prennent appui sur des enquêtes de grande envergure (2) importent peu, le malaise est persistant. Une bonne partie du personnel politique adopte d'ailleurs une posture qui illustre et entretient, peut-on penser, ce malaise. Cette posture se définit par le souci et la volonté de ne pas trop publiciser la question, escomptant que le traitement discret des problèmes pratiques serve au mieux l'intérêt des immigrés. Cette réticence à ne pas «trop» en parler se retrouve chez bon nombre d'élus qui ont parfois du mal à faire face aux récriminations de leurs administrés. Cette attitude concourt plutôt à tronquer le débat public où s'amalgament les questions ayant trait à l'immigration clandestine et à la délinquance dans les banlieues. La stratégie qui se devine est qu'il faut laisser du temps, celui des mentalités, et que, à défaut, l'excès de publicité risquerait d'amplifier les tensions et même de favoriser les rejets. Cette retenue court le risque d'être interprétée comme une position «honteuse», alors que dans le même temps s'affichent avec de moins en moins de retenue et de manière de plus en plus explicite les rejets, notamment en référence à la «préférence nationale». Ceux qui adoptent cette posture discrète escomptent sans doute que cette expression publique du rejet et ceux qui l'incarnent politiquement ne représentent qu'un phénomène passager et que, somme toute, ils ne font que participer à une transition (en se référant plus ou moins explicitement à «l'expérience» de la gauche et à la stratégie adoptée par le PS à l'égard du PCF qui, pour certains, était considéré comme un «accompagnateur» d'une période historique, celle de l'industrialisation). Ce jeu de minoration équivaut à ne pas prendre véritablement au sérieux le poids de l'extrême droite ou à déconsidérer ses électeurs. Autrement dit, ceux qui minimisent le vote FN n'imaginent pas une prise de pouvoir du FN, tout comme on déresponsabilise les électeurs qu'on se refuse à qualifier de racistes. On s'autorise avec ces électeurs une attitude qu'on ne concevrait guère pour ceux des autres partis. On imagine plus difficilement, en effet, des questions sur la «véritable» adhésion et la capacité à apprécier un programme de ceux qui votent RPR ou PS mais on

dédouane, en «infantilisant» d'une certaine manière, ceux qui apportent leur voix au FN.

Cette recherche de «discretion» pour les questions pratiques va de pair, paradoxalement, avec un débat public permanent sur ce thème depuis le début des années 80. Et il s'agit d'une publicité qui pointe en creux «l'impuissance» des pouvoirs publics, et rejaillit nécessairement sur l'attitude du personnel politique. Ce «repli» se vérifie à plusieurs niveaux, dans les textes législatifs comme on l'a vu dans la loi Debré, déjà évoquée plus haut, mais également dans le propos des élus. Il y a une certaine surenchère pour se positionner en tant que «rempart» et contenir la «pression» du tiers-monde, ce qui tend à définir le politique par une fonction défensive et dans un rapport tendu entre espace domestique national et reste du monde.

Ces modifications incessantes devraient inciter, au contraire, à tenter de refonder le politique non en référence nostalgique au passé et à un espace clos sur lui-même, mais en essayant de dégager du sens au dépassement du clivage territoire-culture-Etat-nation, et sans se raccrocher à cette notion trompeuse de «mondialisation» qui dissimule une centration sur la partie du monde développé et qui accentue le rejet de ceux qui en rappellent — à l'intérieur — l'existence.

Politique et «société civile»

L'espace du politique peut également s'interroger sous l'angle de la militance et plus largement celui de l'engagement (3). Au-delà des changements que connaît globalement la vie associative — notamment avec un engagement plus distancié — on note au moins deux types d'évolution qui nous permettent d'éclairer autrement notre question sur le politique. Le premier type renvoie à ce que l'on est tenté de nommer, faute de mieux, une «désinstitutionnalisation» pour signifier un moindre poids des institutions dans la résolution des problèmes publics. Les interventions dans les quartiers dits sensibles illustrent, là plus qu'ailleurs, cette tendance qui se développe dans toutes les sphères de l'action publique et qui se traduit, du moins dans les textes sinon dans la pratique, par une recherche d'une plus forte «participation» des citoyens et à la conception des actions et à leur mise en oeuvre. On peut penser qu'il s'agit d'une redéfinition de l'action publique qui donne à voir une autre distribution des rôles entre institutions et différents acteurs de la dite société civile et d'autres processus de légitimation de cette

action publique. Les «regroupements», notamment associatifs, dans ce contexte n'en revêtent que plus d'intérêt. Ces évolutions se vérifient souvent là où les populations immigrées sont nombreuses. Plus précisément en ce qui concerne les migrants, on sait l'importance du changement législatif du début des années 80 et la possibilité qui leur fut donnée de s'associer mais on s'attarde généralement moins sur l'histoire de la vie associative qu'on pourrait faire débiter aux années 60 lorsque la plupart des anciennes colonies fournisseuses de main d'oeuvre accèdent à l'indépendance. On distinguerait de la sorte trois phases de l'engagement en milieu associatif immigré. La première phase, dans les années 60-70, est caractérisée par le souci d'affirmer le lien avec le pays d'origine : c'est le temps des Amicales au service des gouvernements qui permettent de limiter les effets de la distance et de la présence en terre «étrangère». Cette première phase est celle où le retour semble une évidence et où les militants sont d'abord des pères de famille. La seconde phase, à partir des années 80, est celle où se multiplient les associations animées par des enfants d'immigrés et qui revendiquent une pleine participation à l'espace politique avec leur héritage culturel. L'inscription culturelle dans l'espace public caractérise l'engagement des «fils». La troisième phase, à partir du milieu des années 80, est celle des «frères» qui se réfèrent aux problèmes sociaux et dont le territoire d'action est le quartier (4).

On aura noté l'absence de toute référence aux femmes jusqu'au début des années 80 dans ce phasage qui reflète bien plus une dynamique marquée par ce que l'on nomme l'immigration «économique» mais on sait le fort développement de la présence féminine dans les associations et plus largement dans l'espace public avec parfois de nouveaux rôles (comme les «femmes-relais» par exemple) depuis cette période. Ce changement, parmi d'autres signes, illustre la «sédentarisation» et les tentatives de renouvellement de l'espace public à défaut de l'espace politique. ■

(1) Weber (M.), *La ville*, Aubier, Paris, 1982

(2) Tribalat (M.), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, La Découverte, Paris, 1995.

(3) cf. *Ecarts d'identité* n°83 sur les associations, notamment l'article de J. Ion.

(4) cf. Hammouche (A.), "Expérience privée, appartenance communautaire et engagement public", in *Engagement public et exposition de la personne*, Ion (J.) et Peroni (M.), Ed. de l'Aube, 1997.